

Questions orales

Ma question à la ministre est la suivante: Pourrait-elle expliquer pourquoi les mêmes compagnies multinationales ont fait bénéficier les consommateurs américains de la baisse du prix international, alors que ces mêmes entreprises ne semblent pas vouloir faire bénéficier les automobilistes canadiens de cette même baisse?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je me demande bien où le député va chercher ses chiffres. Il dit que le fléchissement s'est produit au cours des quatre derniers mois, disons depuis novembre.

Selon les chiffres que j'ai, le prix officiel du brut, prix moyen affiché du pétrole canadien, était de \$27.95 US en novembre et de \$20 US le 28 janvier.

Je crois, comme je l'ai expliqué au député auparavant, qu'une partie de cette diminution qui est survenue en réalité vers la fin de janvier s'est déjà répercutée à travers le système, et nous nous attendons à ce que le reste se répercute d'ici quelques semaines.

[Français]

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, comme on a l'habitude de dire dans le domaine de la boxe, il faut surveiller l'arbitre, il y a quelqu'un qui frappe quelque part.

Les journaux nous rapportent partout que le prix international du baril de pétrole est à \$12.00, la télévision, et le reste . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît! Merci.

M. Garneau: Monsieur le Président, ma question est la suivante.

[Traduction]

Le gouvernement conservateur a-t-il pour politique de faire payer l'essence et le pétrole par le consommateur canadien plus cher que le cours international? Est-ce la politique du gouvernement?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je crois qu'il faudrait vraiment, dans l'intérêt des députés, que je leur fournisse plus d'information sur la façon dont le marché international du pétrole fonctionne.

Le prix de \$12 que cite le député est le prix Brent au comptant dans la Mer du Nord, qui est offert, mais qui n'est pas nécessairement accepté pour les futures livraisons. Le prix dont il parle s'applique à une quantité de pétrole qui sera livré dans quelques semaines ou quelques mois et qui devra être transporté, raffiné, traité, emmagasiné, distribué et livré aux stations-service.

Le pétrole canadien est affiché en ce moment à \$22 US ou \$21 US. C'est celui que devrait utiliser le député.

• (1430)

LA CONSTRUCTION NAVALE

LA COMMANDE D'UN TRAVERSIER PAR LES SERVICES MARITIMES DU CN

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion industrielle régionale. En novembre 1984, le ministre des Transports a promis à la Chambre que les services maritimes du CN commanderaient plusieurs navires, et notamment un deuxième traversier ultra-moderne, aux chantiers navals canadiens. Le ministre peut-il dire à la Chambre aujourd'hui même et garantir aux 700 travailleurs mécontents que le gouvernement laisse en plan, que les services maritimes du CN commanderont immédiatement ce deuxième traversier ultra-moderne à leur chantier?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, comme l'a dit le député, l'industrie navale est actuellement dans une très mauvaise passe. Nous savons que le chantier auquel il fait allusion a peut-être été touché davantage que les autres. Pour le rassurer, lui et les autres députés, je lui signale que le gouvernement a été et continue d'être le principal client des chantiers. Les achats du gouvernement sont la principale source d'activité des chantiers navals canadiens, et nous comptons continuer ainsi.

LE CHANTIER NAVAL DE LAUZON

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, le ministre va-t-il promettre le contrat aux ouvriers mécontents de Lauzon?

M. Malépart: Oui ou non?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, pour nous, les travailleurs de Lauzon auxquels le député fait allusion . . .

M. Malépart: Oui ou non?

M. Stevens: Le député dit «oui ou non». Il n'a pas compris la nature de la question, de toute évidence. C'est assez compliqué. Cette attitude montre bien que l'opposition traite cette question sérieuse à la légère.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS

LA PRÉFÉRENCE ACCORDÉE AUX SOUSCRIPTEURS FINANCIERS DU PARTI CONSERVATEUR DANS L'OCTROI DE CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, ma question concerne les politiques contractuelles du ministère des Travaux publics et s'adresse au vice-premier ministre, en l'absence de son chef.